



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – COMMANDES PRODUITS

Article 1 - Application des conditions générales de vente de la société Comptoir Parisien d'Esthétique (CPEC)

Les présentes Conditions Générales de Vente sont accessibles directement sur nos sites www.xtremelashes.fr, www.clinicare.fr, www.marinelprofessionnel.fr, elles seront remises à chaque acheteur. Elles comprennent des barèmes de prix qui seront communiqués sur simple demande en tenant compte de la distinction entre particuliers et professionnel (revendeur). En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente, qui s'appliquent de plein droit et prévalent sur tout autre document et sur toute autre condition, à l'exception de celles prévues par la loi et de celles qui ont été acceptées expressément par Le CPEC.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque condition.

De même, la nullité d'une des stipulations n'entraînerait pas l'annulation des conditions générales de vente dans leur ensemble qui seraient maintenues dans tous leurs autres effets.

Article 2 - Commandes de produits

2.1 – Commandes

Toute passation de commande sur les sites appartenant au CPEC nécessite la création d'un Espace Client.

Pour les acheteurs particuliers l'accès à votre Espace Client est conditionné à votre identification à l'aide de l'adresse email que vous avez indiquée lors de la création de votre compte ainsi que du mot de passe secret personnel et confidentiel que vous aurez choisi.

Pour les clients professionnels (revendeur) l'accès à votre Espace Client est conditionné à votre identification à l'aide de l'adresse email que vous avez indiquée lors de la demande de création de votre compte ainsi que du mot de passe secret personnel et confidentiel que la société CPEC vous aura attribué.

Les commandes peuvent être également passées par téléphone au 09 77 19 04 40 ou e-mail contact@comptoir-parisien.com

2.2 – Modification ou annulation d'une commande

Toutes modifications (partielles ou totales) ou résiliations de commande doit faire l'objet d'un accord préalable et formel entre le vendeur et l'acquéreur. Nous nous réservons le droit de refuser toutes demandes de modification ou d'annulation de commandes.

2.3 – Délais de validité d'une commande

Les commandes étant livrées après paiement, toutes commandes non réglées restent en attente au sein de la société CPEC jusqu'à son règlement. A défaut de règlement et sous 10 jours après passage de la commande, cette dernière s'annulera automatiquement.

2.4 – Livraison : modalités, délais, coût et franco de port

La livraison est effectuée soit par la remise directe du ou des produits à l'acquéreur, par l'enlèvement des marchandises au showroom ou à la salle de formation, soit livrées après règlement. La destination est déterminée par la commande de l'acheteur. L'acheteur est entièrement responsable des opérations en cas d'enlèvement.

En cas de livraison par CPEC, il appartient à l'acheteur d'exercer tout recours éventuel contre le transporteur, notamment en cas de retard, d'absence, de substitution, de manquant.

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible, mais sont susceptibles de varier en fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport du vendeur. Les dépassements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours. Toutefois, si quinze (15) jours après la date indicative de livraison le produit n'a pas été livré, pour toute autre cause qu'en cas de force majeure, la vente pourra, alors, être résolue à la demande de l'une ou l'autre partie ; l'acquéreur pourra obtenir restitution de son acompte à l'exclusion, de toutes autres indemnités ou dommages et intérêts. Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les catastrophes naturelles, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné. Le vendeur tiendra l'acheteur au courant, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur, qu'elle qu'en soit la cause.

A ce titre, le vendeur, se réserve expressément le droit de suspendre toute livraison dans le cas où les conditions de paiement n'auraient pas été respectées par l'acheteur. Le vendeur se réserve la possibilité d'effectuer des livraisons partielles faisant l'objet de facturations indépendantes. Aussi toute livraison partielle constitue une opération distincte dont le paiement ne peut-être différé dans l'attente du solde de la commande initiale.

Les frais de livraison sont à la charge des acheteurs, néanmoins les marchandises peuvent être livrées franco de port aux conditions et modalités précisées dans les tarifs (montant minimum de la commande). Si le montant de la commande est inférieur à 200€/HT l'acheteur doit payer 7 €/HT de frais de livraison pour la France et 25€/HT pour les pays appartenant à la CEE. Si le montant de la commande est supérieur à 200€/HT les frais de livraisons sont à la charge du vendeur uniquement si le pays de livraison appartient à la CEE. Pour les livraisons hors CEE les frais de port seront estimés sur devis.

2.5 – Réception et retours

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé doivent être formulées dans les quatorze (14) jours de l'arrivée des produits. Aussi il lui appartiendra de fournir toute justification. Les produits ne doivent avoir subi aucune détérioration quel qu'en soit la raison notamment au cours des opérations d'enlèvement, de stockage. L'acheteur ne doit avoir apporté aucune modification aux marchandises livrées.

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord préalable et formel entre le vendeur et l'acquéreur afin d'obtenir un numéro de retour. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnerait lieu à l'établissement d'un avoir. Le retour doit être effectué dans les emballages d'origine, et être en parfaite conformité au produit livré ou enlevé. Les frais et les risques de retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Aucun retour ne sera accepté après un délai de quatorze (14) jours suivant la date de livraison.

Toute reprise acceptée par le vendeur entraînera la constitution d'un avoir au profit de l'acquéreur, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés. En cas de vice apparent ou non-conformité des produits livrés, dûment constaté par le vendeur dans les conditions prévues à l'article 08, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit, à l'exclusion de toute indemnité ou de dommages et intérêts.

2.6 – Garantie et exclusion

Les délais et détériorations provoqués par un accident extérieur (utilisation anormale...), ou encore par une modification, du produit non prévue ni spécifiée par le vendeur sont exclus de la garantie. Aussi la garantie ne jouera pas pour les vices apparents dont l'acquéreur devra se prévaloir dans les conditions de l'article 08.

2.7 – Prix – Facturation – Paiement

Les produits sont fournis aux tarifs en vigueur au moment de la passation de la commande. Tous les prix sont affichés en Euros et Hors Taxe.

A chaque livraison correspondra une facture. La date de sortie d'entrepôt des produits est à la fois la date d'émission de la facture et le point de départ de la date d'exigibilité en cas de paiement à terme.

Les factures sont payables à l'adresse de Comptoir Parisien d'Esthétique et Cosmétique 12, rue Vivienne, 75002 Paris.

Les conditions de paiement sont les suivantes :

Par carte bancaire : Attention, seules les cartes bancaires rattachées à un établissement bancaire situé en France sont acceptées.

Par chèque bancaire : Votre commande est alors réservée pendant 7 jours. Au-delà de ce délai, sans réception de votre chèque, elle sera annulée. La commande ne sera traitée qu'à réception de votre chèque et après validation.

Par PayPal : Pour bénéficier de ce mode de paiement, vous devez avoir un compte auprès de la société PayPal. En cas de paiement par PayPal, ce sont les conditions générales d'utilisation de PayPal qui s'appliquent.

Par virement : banque Crédit Mutuel RIB 10278 06116 00020134901 97 IBAN FR76 1027 8061 1600 0201 3490 197

Pour les paiements par virement, merci de noter votre nom et prénom ainsi que le numéro de la facture si vous l'avez. Tous les paiements doivent être effectués en TTC en Euro avant la livraison.

2.8 - Conditions de paiement

Tous les prix s'entendent soumis à une TVA de 20,00 % (pour les acheteurs professionnels venant de la CEE et disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire la TVA sera enlevée sur présentation d'un document justificatif de ce numéro).

Vous pouvez régler au comptant, par carte bancaire, carte de crédit, chèque ou espèces (mille euros maximum par facture pour les espèces).

Si vous voulez régler par virement, le montant total doit être sur le compte de la société CPEC avant la livraison.

Dans le cas d'un retard dans le règlement, nous ne pourrions pas assurer la participation dans le délai stipulé.

2.9 - Retard ou défaut de paiement

Le CPEC se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application de pénalités égales à une fois et demie le taux d'intérêt général. Les pénalités seront exigibles sur simple demande du vendeur. En cas de défaut de paiement, quarante-huit (48) heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur qui pourra demander, en référé, la restitution des produits sans préjudices de tous autres dommages et intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause, mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échoué ou non. Le défaut de paiement entraîne la remise du dossier à notre service contentieux, l'acquéreur devra payer, en sus du prix, une somme d'un montant forfaitaire de 15% des sommes restant dues en principal. En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du vendeur. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

2.10 – Transfert de risque

Le transfert des risques sur les produits à lieu dès l'expédition des entrepôts du vendeur. Il en résulte notamment que les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur.

2.11 – Réserve de propriété

Les marchandises, objet du présent contrat sont vendues avec une clause subordonnant expressément le transfert de leur propriété au paiement intégral du prix en principal et accessoires.

Il est, toutefois entendu que la simple remise d'un titre crée une obligation à payer, traite ou autre, ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la créance originaire du vendeur sur l'acheteur subsistant avec toutes les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de propriété jusqu'à ce que le ledit effet de commerce ait été effectivement payé.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle dès la livraison des marchandises, au transfert à l'acheteur des risques de pertes ou de détérioration des biens soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

Tant que le prix n'aura pas été intégralement payé, l'acheteur devra, en tout état de cause, individualiser les marchandises livrées au titre du présent contrat encore en stock et ne pas les mélanger avec d'autres marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs. En cas de saisie arrêt, ou de toute autre intervention d'un tiers sur les marchandises, l'acheteur devra impérativement en informer le vendeur sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de présenter ses droits. L'acquéreur s'interdit en outre de donner en gage ou de céder à titre de garantie la propriété des marchandises.

2.12 - Matériels et produits

Le CPEC se réserve le droit d'apporter toutes modifications aux produits et matériels présentés dans ce catalogue. Photos, légendes et illustrations non contractuelles. Bien que ces renseignements techniques soient établis avec le plus grand soin et malgré la qualité de nos produits, ni le fabricant, ni le distributeur ne seraient être tenus responsables des conséquences directes ou indirectes de l'utilisation des produits vendus par nous tant sur les personnes que sur les biens.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – FORMATIONS

Article 3 - Formation

3.1 – Conditions d'achats des formations par le client

L'achat de tout type de formation peut se faire soit en ligne sur nos différents sites internet www.marinelprofessionnel.fr, www.cliniccare.fr, et www.xtremelashes.fr en suivant le processus d'inscription et de validation avec notamment : le choix de la formation en précisant l'intitulé, la durée, les dates, le tarif ; la lecture et l'acceptation des conditions générales de vente, étape indispensable pour pouvoir techniquement poursuivre l'inscription en ligne ; la validation du contrat ou de la convention ; et le respect des conditions de paiement. Soit en prenant contact directement avec le siège de CPEC afin de procéder à l'inscription sous réserve de règlement de l'acompte.

3.2 - Durée – Calendrier – Lieu de formation

Le calendrier, la durée ainsi que le lieu de déroulement des formations, conventions, conférences ou workshops sont précisés sur nos sites internet ainsi que sur les documents de communication de CPEC.

3.3 – Prix et paiement

Le prix de chaque formation est indiqué sur nos sites internet ainsi que sur la fiche pédagogique à jour et il est exprimé en euros. Le prix ne comprend que la prestation au titre de la formation, de la convention, de la conférence ou du workshop en fonction de la formule choisie, tous les autres frais (tels que, à titre indicatif, frais de déplacement, d'hébergement, de restauration) restant sous la responsabilité et à la charge du responsable de l'inscription ou des participants.

Un acompte de 250€ doit être versé à la date de la réservation de formation. La totalité du montant de la formation devra être réglée au minimum 8 jours avant la date de la session de formation.

Pour toute réservation ayant lieu moins de 8 jours avant la date de la session de formation, l'acheteur devra régler la totalité du montant de celle-ci.

Le règlement est effectué par carte bleue, chèque, espèces ou virement sur le compte suivant : FR76 1027 8061 1600 0201 3490 197 / CMCIFR2A.

Le CPEC vous offre la possibilité de faire un règlement en 3 ou 4 fois sans frais, et 5 ou 10 fois avec frais. Ce type de règlement ne peut se faire qu'en présence physique de l'acheteur. Par conséquent nous offrons aux stagiaires dans l'incapacité de se déplacer avant la formation, la possibilité de remettre un chèque de caution du montant total de la formation afin de valider leur inscription. Cette alternative est uniquement proposée aux stagiaires souhaitant procéder à un règlement en plusieurs fois ou en espèces. En cas de non-règlement ou de pièces manquantes le matin du premier jour de formation, le chèque sera conservé et encaissé.

3.4 Conditions de report ou d'annulation des formations par le client

La formation peut être décalée une seule fois en prévenant au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit (courrier ou mail).

Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 21 jours calendaires et au moins 8 jours calendaires avant la session de formation, 50% du montant de la formation sera facturée par CPEC à ce dernier.

Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 8 jours calendaires avant la session de formation, 100% du montant de la formation sera facturée par CPEC.

3.5 Conditions de report ou d'annulation des formations par CPEC

Le CPEC se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une prestation.

Lorsque le report n'est pas possible pour le participant, CPEC procède au remboursement de la totalité des frais d'inscription, à l'exclusion de tout autre coût.

Aucun remboursement ne sera productif d'intérêts.

3.6 Attestation de participation

Une attestation de participation est remise à chaque participant, à l'issue de l'intégralité de la prestation, uniquement si le participant l'a suivie dans son intégralité.

Article 4 – Loi - Compétence - Contestation

La loi française est seule applicable aux relations entre les parties. Seront seuls compétents, les cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, les Tribunaux de Paris à moins que le vendeur ne préfère saisir toute autre juridiction compétente. Cette clause s'applique même en cas de référé de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et les modalités de paiement.

Article 5 – Données nominatives

En s'inscrivant et en participant aux prestations organisées par Le CPEC, le responsable de l'inscription et le participant donnent leur consentement exprès à la collecte par le CPEC des données personnelles qu'ils communiquent pour la seule finalité de la gestion de l'inscription, du suivi et des suites de la prestation ainsi que de la communication de toute information en lien avec la prestation. Les données nominatives qui sont demandées nécessaires au traitement de la demande d'inscription et au suivi de la prestation restent exclusivement destinées à un usage interne par le CPEC. Le responsable de l'inscription et le participant disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations les concernant, en formulant une demande écrite auprès du CPEC.

Article 6 – Droits de propriété intellectuelle – Confidentialité – Droit à l'image

Le CPEC est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations, conventions, conférences et master classes qu'il propose. Les contenus et/ou supports pédagogiques, quelle que soit leur forme, utilisés par le CPEC dans le cadre de l'exécution de ses prestations demeurent sa propriété exclusive. Leur transmission aux participants n'emporte pas cession des droits de propriété intellectuelle y attachés. Une utilisation totale ou partielle sans droit de ces contenus et/ou supports sera de nature à engager la responsabilité du participant concerné. En particulier, le responsable de l'inscription et le participant s'interdisent d'utiliser ces contenus pour exercer une prestation identique ou similaire à celle de le CPEC.

La société CPEC, propose des formations professionnelles et de la vente de produits esthétique à ses clients professionnels.

La société CPEC utilise un logiciel CRM interne et les sites Internet www.xtremelashes.fr, www.cliniccare.fr ainsi que www.marinelprofessionnel.fr, permettant de bénéficier notamment d'une base de données clients, de gérer les stocks, de bénéficier d'un référencement professionnel, et de gérer les achats en ligne, d'accéder à des statistiques sur ses clients et d'utiliser un service de marketing direct.

La société est responsable du traitement des « Données Clients » et ne les commercialise pas.

Ces données clients ne concernent que les transactions entre la société CPEC et ses clients professionnels pour faciliter le traitement des commandes et les réservations de formation, mais aussi proposer des offres commerciales propres à la société CPEC.

La société soucieuse des données à caractère personnel du client s'engage à assurer la conformité des traitements opérés en sa qualité de responsable de traitement, conformément aux dispositions du règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil en date du 27 avril 2016 (le « RGPD »).

Pour ce faire la société utilise une solution conforme au RGPD et a mis en place une politique de confidentialité stricte afin de garantir un niveau de protection optimale des données collectées du client.

La présente politique de confidentialité est destinée aux clients utilisant les services proposés par la société. En utilisant nos services, et nos sites web www.xtremelashes.fr, www.cliniccare.fr ainsi que www.marinelprofessionnel.fr, ou en y accédant, vous consentez à ce que CPEC utilise vos données comme décrit ci-dessus.

Nous vous rappelons qu'en accédant à votre compte professionnel sur nos sites internet dédiés, vous pouvez modifier les données personnelles vous concernant.

Nom du Client - en caractère d'imprimerie SVP

Date

Signature du client :

COMPTOIR PARISIEN D'ESTHETIQUE & COSMETIQUE

12, rue Vivienne 75002 Paris

Tél. 09 77 19 04 40

Contact@comptoir-parisien.com

www.xtremelashes.fr / www.marinelprofessionnel.fr / www.cliniccare.fr